

Plan d'actions annuel 2026 et bilan annuel 2025



SOMMAIRE

Plan d'actions annuel 2026 et bilan annuel 2025.....	1
Introduction.....	3
Gouvernance.....	3
État de conformité du périmètre d'action	3
Moyens humains et Budget alloués.....	4
Ressources humaines.....	4
Formation	4
Budget.....	4
Actions planifiées sur 2026.....	4
Version du document	7
Bilan de l'année 2025	8

Introduction

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Groupe BPCE a élaboré un schéma pluriannuel sur la période 2026-2027 pour la mise en accessibilité des services numériques de l'ensemble de ses entités, dont Banque Populaire Grand Ouest.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce schéma pluriannuel en cohérence avec le niveau de maturité de chaque entité du Groupe BPCE, celui-ci doit être décliné en plan d'actions annuel par ces dernières.

Le présent plan d'actions annuel de Banque Populaire Grand Ouest concerne l'année 2026. Il définit à son échelle, en cohérence avec les ambitions définies par le Groupe BPCE :

- Le périmètre d'actions et son état de conformité,
- Les moyens humains et budgets alloués pour la mise en œuvre des actions à réaliser sur l'année,
- Les actions planifiées sur l'année.

Le plan d'actions pourra être mis à jour au cours de l'année dans le cadre de la gouvernance en place et fera l'objet d'un bilan à son issue.

Gouvernance

La gouvernance de la mise en accessibilité du Groupe BPCE repose sur une filière accessibilité créée afin de :

- Veiller à la conformité réglementaire.
- Définir les ambitions du Groupe et les actions prioritaires à mener, suivre et piloter l'application des normes d'accessibilité par toutes les entités du Groupe.
- Améliorer l'expérience utilisateur des clients et collaborateurs du Groupe BPCE.
- Permettre une efficacité opérationnelle.

Cette filière est constituée de plusieurs acteurs qui portent ensemble les enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Parmi ceux-ci, le référent accessibilité local est le point d'entrée de son entité pour garantir la conformité et l'amélioration continue de l'accessibilité numérique. En lien avec les autres acteurs de la filière accessibilité du Groupe, il a pour principales missions de :

- Veiller au respect des normes d'accessibilité.
- Piloter la mise en accessibilité.
- Sensibiliser les différents services (achats, IT, communication, RH, etc.) aux exigences d'accessibilité numérique.

État de conformité du périmètre d'action

Comme indiqué dans le schéma pluriannuel du Groupe BPCE, son champ d'application défini à date est le suivant :

- Grand public : sites institutionnels et réseaux sociaux.
- Clients particuliers : sites et espaces clients web et mobile, contrats et documents numériques.
- Périmètre collaborateur : socle commun à l'ensemble d'entre eux, à commencer par les outils du quotidien RH, Workplace et Communication.

Pour l'année en cours, les actions de mise en accessibilité de Banque Populaire Grand Ouest couvriront ainsi le périmètre suivant pour son entité :

- Grand public : 3 sites et applications

Moyens humains et Budget alloués

Ressources humaines

Les ressources humaines pour la mise en accessibilité des services numériques du Groupe BPCE correspondent à ce jour aux membres de la filière accessibilité dont fait partie le référent accessibilité local de Banque Populaire Grand Ouest, avec la contribution à temps partiel de plus de 50 personnes.

Les collaborateurs de Banque Populaire Grand Ouest seront mobilisés en fonction de leurs compétences, dans le cadre des actions planifiées.

Formation

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services numériques Banque Populaire Grand Ouest s'assure de la montée en compétences de ses équipes.

Ainsi, sur l'année 2026, des sessions de formation seront planifiées sur les thématiques suivantes :

- Sensibilisation à l'accessibilité
- Développer accessible et tester sur le web
- Concevoir et designer accessible
- Rédiger et publier des contenus web accessibles
- Rédiger et publier des documents bureautiques accessibles
- Formation dédiée aux référents accessibilité

L'ensemble des collaborateurs de Banque Populaire Grand Ouest sera par ailleurs régulièrement sensibilisé aux enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Budget

Pour l'année 2026, Banque Populaire Grand Ouest a sanctuarisé une enveloppe budgétaire dédiée afin de concrétiser les actions planifiées et ambitions du Groupe BPCE en matière d'accessibilité numérique.

Actions planifiées sur 2026

Pour l'année 2026, Banque Populaire Grand Ouest a planifié les actions suivantes :

Type	Action	Responsable	Échéance	Avancement	Résultat	Commentaire
Gouvernance	Mise en place d'une procédure de gestion des réclamations sur l'accessibilité numérique	Référent accessibilité BPGO	T1 2026	En cours		
Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA du site https://www.fondation-bpgo.fr/	Référent accessibilité BPGO/Responsable application concerné	T4 2026	A faire		
Achats et relations prestataires	Définition d'un plan de remédiation/amélioration de l'accessibilité numérique du site https://www.fondation-bpgo.fr/ avec le prestataire Nobilito	Référent accessibilité local/Service achats	T4 2026	A faire		
Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA du site https://www.labanquebleue.fr/trophees-innovation-ocean/	Référent accessibilité BPGO/Responsable application concerné	T4 2026	A faire		
Achats et relations prestataires	Définition d'un plan de remédiation/amélioration de l'accessibilité numérique du site https://www.labanquebleue.fr/trophees-innovation-ocean/ avec le prestataire Nobilito	Référent accessibilité local/Service achats	T4 2026	A faire		
Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA du site https://projets.fondsdedotation.bpgo.fr/	Référent accessibilité BPGO/Responsable application concerné	T4 2026	A faire		

Achats et relations prestataires	Définition d'un plan de remédiation/amélioration de l'accessibilité numérique du site https://projets.fondsdedotation.bpggo.fr/ avec le prestataire i-Raiser	Référent accessibilité local/Service achats	T4 2026	A faire		
Socle de compétences	Définition d'un plan de formation dédié à l'accessibilité numérique	Référent accessibilité BPGO/Responsable application concernée/Direction de la Formation	T1 2026	En cours		
Plan d'actions annuel	Rédaction du bilan de l'année	Référent accessibilité BPGO	T4 2026	À faire		
Plan d'actions annuel	Élaboration du plan d'actions annuel 2027	Référent accessibilité BPGO	T4 2026	À faire		

Version du document

Version du document	Date de publication	Commentaire
Version initiale	Décembre 2025	

Bilan de l'année 2025

Pour l'année 2025, les principaux objectifs en matière d'accessibilité tenait à :

- *Organiser la gouvernance*
- *Sensibiliser les directions et services concernés*
- *Préparer le plan d'actions pour mettre en conformité les sites et applicatifs concernés*

Dans cette optique :

- un Référent Accessibilité Numérique a été nommé au sein de l'établissement
- un recensement des sites et applicatifs concernés a été mené, permettant par la même occasion de sensibiliser les directions et services impactés
- un plan d'actions et de formations, avec un budget associé, a été arbitré pour une mise en œuvre en 2026